



NOMS / PRENOMS	PRESENCE
Collège A	
Michel GEOFFROY (Président de l'université des Antilles)	Procuration à Laura-Line CASSIN
Suzy DUFLO (Pr)	Absente
Laurence ROMANA (Pr)	Présente
Collège B	
Laura-Line CASSIN (MCF)	Présente
Brigitte FACORAT-GASPARD (MCF)	Procuration à Bruno HARAL
Elisabeth ODACRE (MCF)	Présente
BIATSS	
Christophe AUDEBERT	Absent
Bruno HARAL	Présent
Étudiants	
Ludivine LASSERRE	Présente
Noah ALEXIS	Présent
Personnalités extérieures	
Laurence CORENTIN	Présente
Gladys DEBS	Procuration à Elisabeth ODACRE
Harry DURIMEL (Maire de la ville de Pointe-à-Pitre)	Excusé
Chantal LERUS (Représentant du Conseil Régional)	Excusée
Ivan VLASTELIC (Représentant de l'organisme de recherche IPGP-OVSG)	Présent
Membres de droit	
Célia JEAN-ALEXIS (Vice-présidente du Pôle universitaire de Guadeloupe)	Présente
Keïla D'ARBAUD (Responsable administrative et financière du Pôle Guadeloupe/DGS adjointe de l'université des Antilles)	Excusée
Personnel du pôle universitaire	
Fabien RELMY (Responsable administratif et financier adjoint du Pôle Guadeloupe)	Présent
Allan COLONNETTE (Vice-président étudiant du Pôle Guadeloupe)	Présent

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe de l'université des Antilles ouvre la séance à 14h05.

Après vérification que le quorum est bien atteint, la Vice-présidente poursuit avec l'ordre du jour.

	Nombre
Présents	8
Procurations	3
Absents	4
Total	15

L'ordre du jour est établi comme suit :

A. Approbation du relevé de décisions du conseil de pôle du jeudi 12 juin 2025

B. Affaires institutionnelles

1. Demandes d'ouverture de diplôme universitaire (le point n'a pas été présenté)
2. Conventions

C. Questions diverses

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe introduit le conseil en faisant un point sur l'actualité du pôle Guadeloupe.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe enregistre trois questions diverses.

Madame Romana pose une première question relative au bâtiment recherche. Sa deuxième question concerne le protocole de réparation de salle. Enfin, elle souhaiterait savoir si un courrier sera envoyé aux agents qui viennent travailler durant les vacances.

A. Approbation du relevé de décisions du conseil de pôle du jeudi 12 juin 2025

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur le relevé de décisions du conseil de Pôle du jeudi 12 juin 2025.

Résultat du vote	Nombre de membres	
	Nombre de membres présents ou représentés	11
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention (s)	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	11

Le relevé de décisions du conseil de pôle du jeudi 12 juin 2025 est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil de pôle.

B. Affaires institutionnelles

1. Demandes d'ouverture de diplôme universitaire (le point n'a pas été présenté)

2. Conventions

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe signale qu'une rectification doit être effectuée dans le tableau des conventions. Il s'agit d'une rectification liée à la convention ANASA pour l'UFR STAPS, mentionnée à la ligne 8 du tableau. Elle indique que la disposition financière n'est pas 5 600 euros, mais 5 350 euros.

Monsieur Relmy présente le tableau comprenant 21 conventions.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle s'il y a des questions sur le tableau des conventions.

Madame Romana affirme que le traitement des conventions présente des difficultés en raison du circuit de validation. Elle remarque qu'il existe des conventions annuelles et s'interroge sur la possibilité d'établir des conventions pluriannuelles.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe indique qu'elle s'est entretenue avec l'UFR STAPS à ce sujet. Elle informe que les prestataires préfèrent ne pas établir de convention pluriannuelle car ils doivent également prendre en compte les établissements scolaires, ce qui les oblige à effectuer un planning chaque année scolaire ou universitaire. C'est la raison pour laquelle toutes les conventions, en particulier celles concernant l'utilisation des installations sportives, doivent être limitées à l'année universitaire.

Madame Romana s'interroge sur la possibilité d'établir des conventions-cadres avec des avenants, sans avoir à les soumettre au vote chaque année.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe explique que ce n'est pas possible parce qu'il y a les dispositions financières à prendre en compte et qu'il peut y avoir des évolutions du côté des prestataires, donc pour l'instant, ils ne souhaitent pas avoir de convention pluriannuelle.

Madame Romana souhaite savoir pourquoi les demandes d'ouverture de diplôme universitaire ont été retirées de l'ordre du jour.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe souligne qu'il est important d'apporter des précisions concernant la gestion de ces diplômes universitaires.

Madame Romana dit que les demandes d'ouvertures étaient bien argumentées.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe confirme que les demandes étaient bien argumentées, mais souligne qu'il est nécessaire d'apporter des précisions concernant la gestion, plus précisément le centre de gestion. Elle complète en disant que lorsque les précisions seront apportées, les demandes pourront être présentées au prochain conseil de pôle qui se tiendra au mois de septembre ou d'octobre.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur le tableau des conventions.

Résultat du vote	Nombre de membres	
	Nombre de membres présents ou représentés	11
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention (s)	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	11

Le tableau des conventions est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil de pôle.

C. Questions diverses

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe répond à la première question relative au bâtiment recherche.

Madame Romana informe qu'au bâtiment recherche, il y a des problèmes d'eau, notamment des problèmes d'arrivée d'eau au 3ème étage, elle dit qu'au laboratoire recherche, il y a des appareils qui ne fonctionnent pas, des problèmes de climatiseurs et aussi des problèmes d'ascenseurs. Elle souhaite savoir ce qu'il en est du surpresseur. Elle ajoute que l'ascenseur ainsi que le monte-charge sont hors service, rendant difficile la montée des équipements. Elle donne son avis par rapport aux conditions de travail, elle dit que les agents qui n'ont pas d'expérimentation pourraient être en télétravail.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe précise qu'il y a une maintenance effectuée sur l'ascenseur, qu'une pièce doit être remplacée et qu'elle est en attente d'information complémentaire concernant la durée d'installation avant de pouvoir faire une communication. Elle dit que le surpresseur du bâtiment recherche a été réparé, cependant, il y a des coupures d'eau, le problème devrait être réglé très prochainement. Elle ajoute que les travaux à effectuer concernant le monte-charge se feront en fonction du budget restant suite aux autres réparations car ce sont des travaux onéreux.

Madame Romana demande s'il n'y a pas une date butoir pour les réparations.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe indique que l'entreprise a été sollicitée afin d'obtenir une date relative à l'installation de la pièce. Dès que l'information sera reçue, elle informera tous les utilisateurs du bâtiment de recherche.

Madame Romana demande des précisions concernant le télétravail pour le personnel BIATSS.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe répond que les personnels BIATSS du bâtiment recherche ont une responsable administrative et financière, cela fait partie de ses attributions.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe poursuit en répondant à la deuxième question relative au protocole de réparation de salle.

Madame Romana indique que cela concerne des formations ingénieurs, et elle rappelle qu'un vol d'outils informatiques, associés aux salles de TP, a eu lieu pendant les vacances l'année passée. Selon elle, depuis cette période, la salle ne se verrouille plus et que d'autres salles sont également concernées. Elle indique que l'information a été transmise à la responsable administrative et financière de l'UFR SEN avec le pôle en copie. Elle ajoute que nous sommes en fin d'année et que les salles ne sont pas réparées et qu'il y a de gros équipements. Elle précise que la directrice du département relance mais que la situation n'avance pas.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe indique qu'elle fera le point avec le service logistique concernant la sécurisation des salles et dit que le nécessaire sera fait, surtout avant la fermeture. Elle précise que si la procédure est respectée avec la direction de l'UFR SEN, que l'information a bien été communiquée et que si cela concerne le pôle, les actions nécessaires seront mises en œuvre.

Madame Romana dit être perdue dans les procédures.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe répond qu'elle sait qu'il y a des réparations à effectuer au niveau des salles ingénieurs. Elle précise que des travaux sont à faire pour l'ensemble des composantes.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe répond à la troisième question relative au courrier pour les agents qui viennent travailler durant les vacances.

Madame Romana explique que d'habitude un courrier est envoyé aux agents qui ont des expérimentations en cours et qui veulent venir au mois d'août, sauf si maintenant les agents peuvent venir comme ils veulent.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe informe qu'une note a été votée en CSAS, en conseil de pôle et en conseil d'administration concernant les ouvertures et les fermetures de l'établissement. Les collègues disposent d'un document s'ils souhaitent venir durant la période de fermeture de l'établissement. Elle rappelle qu'il s'agit d'autorisations exceptionnelles comme cela est indiqué dans la note.

Madame Romana dit qu'il faudrait envoyer à nouveau le document.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe précise que les agents qui viennent lors de la fermeture ont l'habitude et qu'à chaque fermeture, ils font les demandes de manière régulière. Les agents peuvent donc prendre l'attache de leur RAF s'ils ne retrouvent pas le document. Elle termine en informant l'ensemble des membres du conseil de pôle que l'établissement ferme le 25 juillet 2025 et ouvre le 25 août 2025.

Les points à l'ordre du jour ayant été traités, la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe remercie chaque élu de sa présence et lève la séance à 14h25.